

Projet éolien du Crêt des Ours

Communes de Bonnétage, Montbéliardot, Plaimbois-du-Miroir et Rosureux



Bulletin d'information n°4 - Avril 2023

Madame, Monsieur,

Dans notre dernier bulletin d'information de novembre 2021, nous vous informions des premiers résultats des études de faisabilité (faune, flore, milieux naturels, paysage, acoustique, vent) et vous confirmions la viabilité d'un projet éolien sur le site d'étude. Nous vous annonçons également la poursuite de la mesure de vent sur l'année 2022 afin d'affiner la précision des calculs de la production électrique du futur parc. Celle-ci est désormais terminée et le mât sera démonté au mois d'avril. Ce bulletin vous informe de l'état d'avancement du projet et des étapes à venir.

Nous restons disponibles et joignables par mail et téléphone aux coordonnées indiquées en fin de bulletin.

Bonne lecture !



Comment se déroule le démontage du mât de mesure de vent ?

La société en charge du démontage commence par retirer les appareils de mesure sur le mât et démonter une à une les sections du mât. Puis des travaux d'excavation de la terre sont effectués pour retirer la fondation, les ancrages du mât, et le câble souterrain d'alimentation électrique du mât. Enfin, les pièces sont chargées sur un camion et acheminées hors du site. Le chantier dure entre deux et trois semaines.

Le travail de démontage du mât nécessite du personnel disposant d'une habilitation au travail en hauteur et d'engins de chantier tels que des chariots télescopiques et des pelles mécaniques sur chenilles.

Où ira le mât démonté ?

Le mât sera directement acheminé vers un autre site de mesure. Les appareils de mesure seront d'abord recalibrés avant d'être montés sur le mât érigé.

Pourquoi la mesure a duré deux ans ?

La première année a permis de vérifier la force et la régularité du vent sur le site du projet. La deuxième année a permis d'affiner les mesures pour estimer plus précisément la production électrique du futur parc éolien.

Quelles sont les conclusions de la mesure de vent ?

Bonne nouvelle ! Le vent est suffisamment fort et régulier pour installer un parc éolien sur le site. Les secteurs les plus ventés sont les crêtes. Plus l'altitude augmente, plus le vent est fort et régulier. ABO Wind a pour volonté de continuer à développer le projet.

Le déroulement du projet

2019

- **1^{er} semestre :**
Avis favorables des conseils municipaux sur l'opportunité de mener une étude de faisabilité.
- **2^{ème} semestre :**
Premier bulletin d'information et mise en ligne de la page internet dédiée au projet.

2020

- **1^{er} semestre :**
Participation à une réunion débat sur l'éolien. Démarrage d'une étude sur la biodiversité.
- **2^{ème} semestre :**
Réunion avec l'ensemble des nouveaux élus. Bilan de l'année 2020.

2021

- **1^{er} semestre :**
2^{ème} bulletin d'information.
Installation d'un mât de mesure du vent. Expertises paysagères et acoustiques. Compléments d'études biodiversité.
- **2^{ème} semestre :**
Etudes de plusieurs scénarios d'implantation. Finalisation de l'ensemble des études environnementales.
3^{ème} bulletin d'information. Tenue de permanences publiques d'information.

2022

- **1^{er} semestre :**
Poursuite de l'étude de vent. Etudes techniques d'accès au site selon les gabarits d'éolienne.
- **2nd semestre :**
Poursuite de l'étude de vent. Choix du modèle d'éolienne. Analyse fine des scénarios d'accès directs au site et des enjeux techniques (pentes, nature du sol) pour l'implantation finale des éoliennes. Validation de la faisabilité technique et environnementale du projet.

2023

- **1^{er} semestre :**
Finalisation de l'implantation et définition des mesures à mettre en place sur le site éolien.
Constitution d'un dossier de demande d'autorisation environnementale.

Les dates suivantes sont prévisionnelles et peuvent être amenées à évoluer.

- **2nd semestre :**
Dépôt du dossier et début de son instruction en Préfecture.

2024

- Instruction de la demande d'autorisation. Enquête publique.

à partir de 2025

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien pour une 20^{aine} d'années.



Actualités

De nombreuses études et analyses ont été menées sur le site du projet depuis les premiers contacts réalisés auprès des élus locaux fin 2018.

L'année 2020 et la crise relative à la pandémie n'auront pas été sans conséquences sur le calendrier des études de faisabilité du projet. En effet, il est important de pouvoir bénéficier de la disponibilité des bureaux d'études en continu sur un cycle biologique complet (une année) pour les aspects liés à la faune et à la flore. Ainsi, les études environnementales débutées et interrompues en 2020 ont été poursuivies sur l'ensemble de l'année 2021.

Le mât de mesure du vent n'a pas pu être installé en 2020 et l'a été au printemps 2021 après une pré-étude LIDAR (système de télédétection des vents par laser). Sur ce mât, ont également été installés des enregistreurs et caméras dans le but d'étudier plus finement l'activité des chauves-souris et le passage des oiseaux. En parallèle, une analyse du contexte paysager proche et lointain (20 km) et de l'environnement acoustique a été effectuée.

Les premières orientations ont été rendues, partagées et discutées lors de l'atelier de conception de variantes d'implantations organisé avec les élus et les riverains volontaires fin 2021. Ont été identifiés les secteurs de la zone à privilégier pour l'implantation des éoliennes ainsi que le gabarit d'éolienne le plus adapté.

L'année 2022 a été consacrée à des études techniques, liées à la définition de l'itinéraire d'accès au site pour le gabarit envisagé et à l'étude des caractéristiques du sol et des pentes au sein du site. L'objectif est d'acheminer et installer les éoliennes dans un contexte topographique complexe tout en limitant le défrichement. Ainsi, des passages d'experts (transporteur, géomètre) sur site ont été effectués et plusieurs modèles d'éoliennes ont été testés. Pour chaque configuration étudiée, ont été évalués en plus des aspects techniques, la production d'électricité, l'émergence acoustique, les effets sur le paysage et l'environnement.

Une fois l'implantation finale choisie, devront être déterminées notamment les mesures d'intégration du projet dans la vie locale. Le dépôt de la demande d'autorisation administrative est prévue au second semestre 2023, pour une enquête publique en 2024 et une construction à partir de 2025.



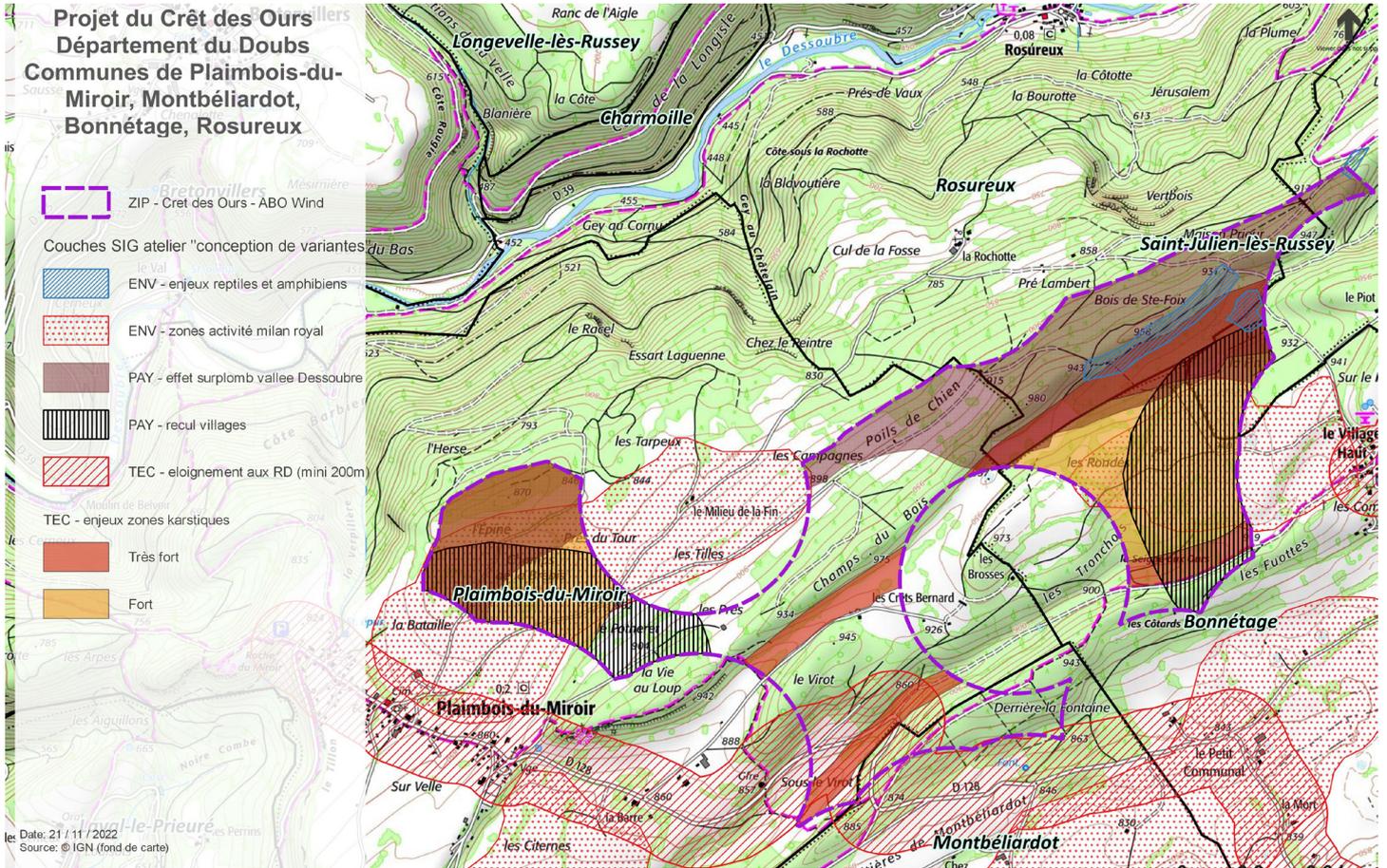
Parc éolien ABO Wind - Saint-Nicolas-des-Biefs (03)



Pour retrouver les derniers bulletins et informations sur le projet, rendez-vous sur sa page internet dédiée :

www.abo-wind.com/fr » Zone d'information » Nos projets
» Bourgogne-Franche-Comté » Projet éolien du Crêt des Ours

Conclusions de l'analyse des variantes



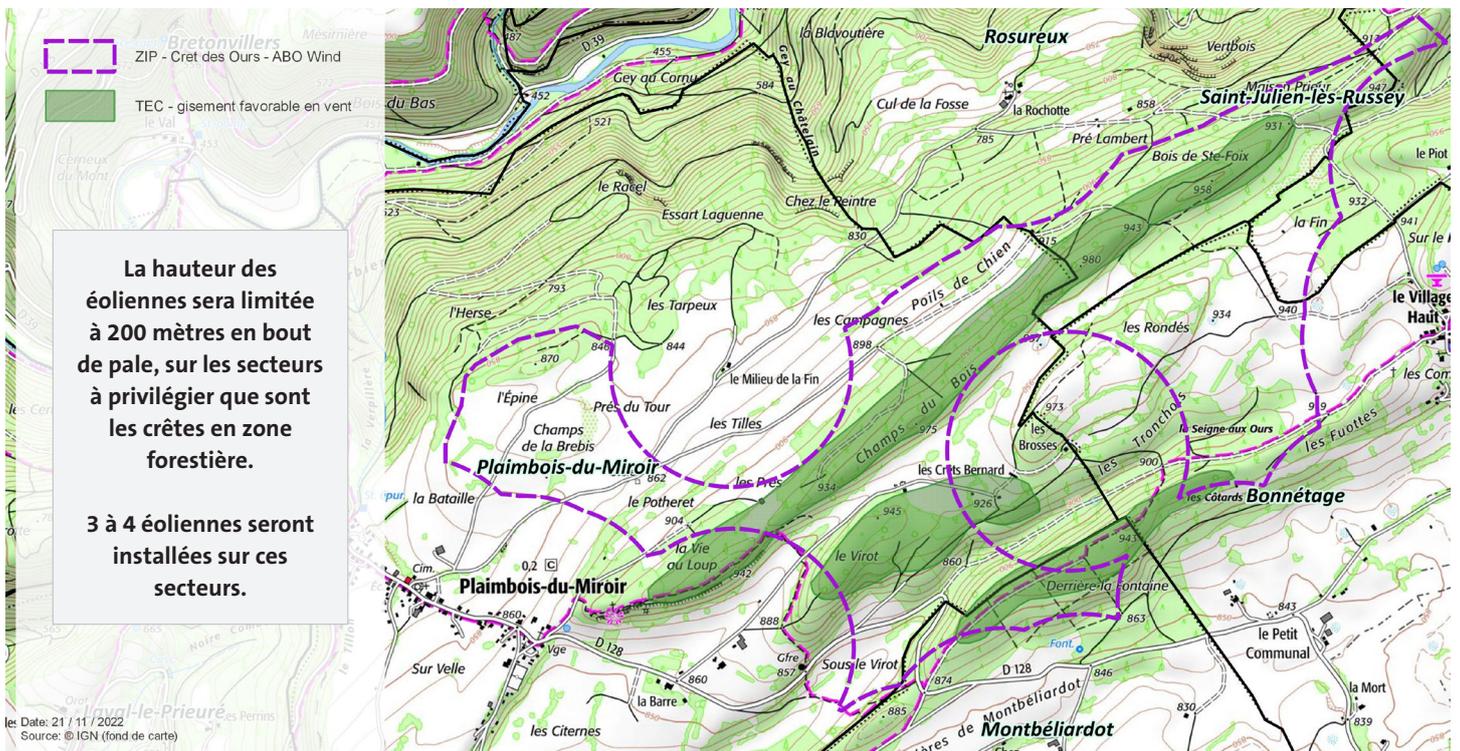
La carte simplifiée ci-dessus est le fruit des réflexions menées lors des ateliers de conception de variantes. Il est entendu que les zones présentant un enjeu technique (éloignement des routes départementales et sols karstiques) sont à exclure. Les principaux enjeux paysagers et environnementaux sont représentés. Les secteurs présentant deux enjeux ou plus sont à éviter. Les secteurs ne présentant aucun ou un seul enjeu sont à privilégier.

La carte ci-dessous présente les meilleures zones en termes de potentiel éolien. Ainsi 4 zones se détachent : l'extrémité est du Bois de Sainte-Foix, le Champs du Bois, Le Virot, et Derrière la Fontaine.



Un enjeu n'est pas synonyme d'un impact à prévoir ! Il s'agit d'un point d'attention particulier pour la définition du projet.

L'analyse des potentiels effets est réalisée une fois l'implantation finale choisie et des mesures spécifiques sont mises en place pour éviter, réduire, voire compenser les impacts.



Inscription du projet dans la transition énergétique

Nous traversons actuellement une crise énergétique et climatique préoccupante. Elle se traduit par une flambée des prix de l'énergie, un risque d'approvisionnement insuffisant pouvant mener à des coupures d'électricité, et une recrudescence et une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes. Ce constat alarmant est repris à de multiples reprises dans le dernier rapport du GIEC : nous avons 3 ans pour inverser la tendance et enclencher une baisse de 5% par an des émissions de gaz à effet de serre, et limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Selon RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, les énergies renouvelables devront couvrir au moins 50 % de notre consommation électrique en France en 2050 pour remplacer les énergies fossiles et pallier le rythme de renouvellement du parc nucléaire vieillissant.

En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) au niveau national, et à horizon 2030 par le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) en Bourgogne Franche-Comté. Ces objectifs sont loin d'être atteints au vu de la puissance raccordée fin 2022 (source: SDES d'après Enedis, RTE, EDF-SEI et la CRE) :

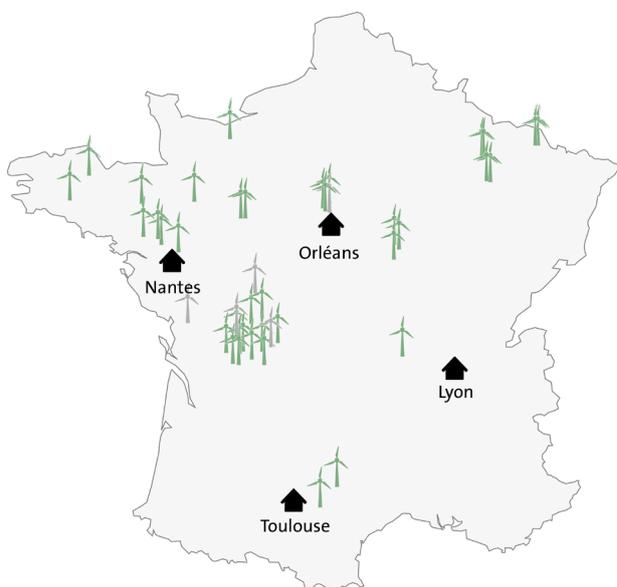


En Bourgogne-Franche-Comté, un peu plus de 1000 MW ont été raccordés en 20 ans, et c'est plus du double qui doit être installé en moins d'une décennie. Chaque territoire doit jouer un rôle dans l'atteinte de ces objectifs. Le site du Crêt des Ours a été identifié à partir d'une analyse multicritères à l'échelle du département du Doubs, puis du second plateau, qui est le plus venté. Cette zone est favorable au développement de l'éolien, cela a été confirmé par les études menées sur site.

Le projet éolien du Crêt des Ours permettra de s'inscrire dans la transition engagée et l'atteinte de ces objectifs. Le développement des énergies renouvelables répond aux besoins d'électrification des usages, contribuant en même temps que la sobriété et l'efficacité énergétique, à la sécurité d'approvisionnement et décarbonation de notre mix énergétique.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



38 parcs raccordés
193 éoliennes
401 MW



5 parcs en construction ou prêts à construire
57 MW

Contacts

Responsable du projet

Marie LE GALLOU
Tél. : 07 86 30 98 35
marie.legallou@abo-wind.com

Agence de Lyon

75 rue de la Villette, Le Galaxie
69003 Lyon, France

Responsable de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robins@abo-wind.fr

ABO Wind

www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND